

L'amélioration des programmes pour les personnes polyhandicapées vue sous l'angle de la théorie

Ruud van Wijck*

Les études portant sur l'amélioration des programmes de prise en charge sanitaire et sociale sont pour la plupart basées sur l'évaluation des méthodes d'intervention. Nous commenterons les limites de ce mode d'évaluation. Dans cet article nous présentons une autre manière de mener la recherche partant des principes d'une évaluation faite à partir des fondements théoriques de la prise en charge et nous proposons un modèle d'intervention basé sur une évaluation du programme guidée par la théorie. Nous démontrons l'utilisation possible de ce modèle à partir de quelques résultats d'évaluation des interventions en matière de prise en charge des personnes polyhandicapées.

1. - Introduction

Les études portant sur l'évaluation des programmes de prise en charge sanitaire et sociale sont souvent effectuées sur la base des méthodes d'intervention (Bickman, 1989 ; Cghen, 1990 ; Lipsey, 1989, 1990 ; Patton, 1990). Ces interventions consistent à mettre en œuvre un programme ou une méthode et à en évaluer l'efficacité à court terme. Dans ces études dites «études de résultat», il n'est pas tenu compte de l'impact des barrières liées au contexte ni d'autres contraintes pesant sur les résultats. Dans la mesure où l'objectif de ces interventions consiste à améliorer le fonctionnement du programme de telles mesures des résultats seront inadéquates. La question de l'efficacité de ces interventions peut devenir une occasion de litiges, certains partenaires (les personnels soignants, les parents, les chercheurs) n'étant pas d'accord sur le fait qu'il n'y ait qu'une seule interprétation des résultats qui soit considérée comme valide. Les partenaires peuvent aussi être en désaccord avant même le début de l'intervention, soit sur la conceptualisation du problème, soit sur la manière de

collecter les données, soit encore sur la manière de les analyser.

Dans cet article je vais présenter une théorie de programme conforme aux principes des évaluations guidées par la théorie. C'est cette théorie qui fournit le cadre permettant de déterminer quels sont les points essentiels sur lesquels l'évaluation devra porter. En ce qui concerne la prise en charge de personnes polyhandicapées mes orientations théoriques se situent dans la perspective de l'éducation. Sur la base de cette approche théorique je vais construire un modèle d'évaluation du système individuel de prise en charge de ces personnes. L'objectif de l'intervention est d'améliorer le fonctionnement des programmes en termes de réduction des difficultés rencontrées en matière d'éducation. L'efficacité de cette intervention est appréciée à partir de quelques résultats observés dans la prise en charge des personnes polyhandicapées.

2. - Recherche portant sur la méthode

Les difficultés et les interrogations concernant les programmes de prise en charge sanitaire

* Département des Sciences de l'Éducation - Université de Groningen - Pays-Bas.

et sociale demeurent souvent malgré les interventions faites dans ce domaine, nonobstant les excellentes idées exprimées quant au programme ou quant aux théories en provenance d'autres secteurs. Les personnels impliqués dans le programme, la direction ou les parents peuvent douter du succès de ces interventions. Certains peuvent avoir l'impression que le programme ne fonctionne plus bien ou qu'il est réellement en échec. Il se peut aussi que l'on revienne aux anciennes habitudes ou que les changements soient peu à peu abandonnés. Dans ces cas, l'efficacité de l'intervention devient source de litige, surtout lorsque les choses sont vues à long terme. Ce problème est sans doute la conséquence d'un mode d'évaluation dit «basé sur la méthode». Dans ce type d'évaluation l'évaluateur s'appuie sur un modèle unique. La plupart des chercheurs utilisent la méthode expérimentale de recherche (Lipsey, 1985) basée sur les seules évaluations quantitatives. D'autres centrent leur recherche sur les sciences naturelles en utilisant des méthodes qualitatives, comme Guba et Lincoln (1989). Une expérimentation peut être un bon outil de recherche lorsque l'objectif de cette recherche est de montrer si une intervention a été efficace ou non. Elle n'a cependant que peu d'intérêt dans la réalité car des questions comme par exemple la raison de l'efficacité de l'intervention ou les conditions environnementales nécessaires à la réussite de l'intervention ne sont pas prises en compte. Dans le modèle expérimental de recherche les problèmes d'interprétation rencontrés pour évaluer l'efficacité d'un programme sont des problèmes méthodologiques liés au fait que l'on procède par sondage et par échantillons ou bien liés à la qualité des instruments psychométriques. Les études d'évaluation sont en majorité basées sur le cadre proposé par cette méthode de recherche expérimentale (Lipsey, 1985). De même, dans l'approche à partir de méthodes empruntées aux sciences naturelles (par exemple celle de Guba et Lincoln, 1989) les problèmes d'interprétation des résultats portant sur l'efficacité d'un programme sont également des problèmes méthodologiques comme par exemple

des faiblesses dans la production d'informations validées et généralisables, l'influence personnelle de l'évaluateur ou la confusion entre normes et critères d'évaluation (Chen, 1988 ; Williams, 1986). D'une manière générale, les approches basées sur les sciences naturelles préconisent l'emploi de méthodes qualitatives et n'accordent aucun crédit aux méthodes expérimentales et quantitatives. Mais ce mode de recherche ne peut pas plus que le précédent montrer pourquoi et quand telle intervention est efficace ni comment améliorer le fonctionnement d'un programme.

Si l'objectif de l'évaluation est d'améliorer le fonctionnement d'un programme (y compris d'en améliorer l'efficacité), ces évaluations dites «centrées sur la méthode» sont inadéquates. Pour la méthode expérimentale tout comme pour la méthode basée sur les sciences naturelles, le fait d'être trop centrées sur les problèmes méthodologiques aboutit à en rétrécir le champ.

Au cours des recherches antérieures, basées sur une approche méthodologique, les évaluateurs ont essayé d'améliorer les programmes pour les personnes polyhandicapées, mais sans grand résultat. Par exemple, un étude a été faite en Hollande pour savoir si le fait d'augmenter le nombre de personnel soignant dans une institution avait un effet positif sur le développement des aptitudes fonctionnelles des résidents polyhandicapés, mais les chercheurs n'ont pas été capables de vérifier leur hypothèse (WVC, 1987). Cette étude a montré que le fait de passer plus de temps auprès des résidents n'apporte pas de progrès visible dans leurs aptitudes fonctionnelles. Une autre étude faite en Hollande (Seys, 1987) a montré que le fait d'augmenter le nombre de personnel n'est pas une garantie d'amélioration de la communication entre les personnes polyhandicapées et leurs soignants : on a trouvé une baisse à la fois qualitative et quantitative du comportement de communication des résidents lorsque le nombre de personnel soignant augmente. Une troisième recherche portant sur la prise en charge des personnes polyhandicapées en Hollande (Van Andel, 1991) avait

pour objectif de diminuer la charge de travail des personnels soignants en limitant leur temps de réunions avec les spécialistes tels que psychomotriciens, orthophonistes et médecins. Les personnels soignants étaient satisfaits de l'allègement de leur charge de travail. Mais ils ont néanmoins fait remarquer que le contact interdisciplinaire leur manquait et qu'ils avaient des hésitations dans leurs interactions avec les résidents. Il semble évident que les évaluations basées sur des schémas méthodologiques ne peuvent pas résoudre les problèmes qui se posent en matière de prise en charge des personnes polyhandicapées.

Toutes ces études ont porté sur les manifestations de la faible efficacité de l'organisation de la prise en charge mais ne sont pas allées au fond du problème. Il leur manque une dimension théorique tant pour l'analyse des problèmes que pour les décisions d'intervention et pour l'évaluation.

3. - Évaluations basées sur la théorie

Toute évaluation basée sur la théorie implique que le programme lui-même soit basé sur une théorie. Celle-ci doit préciser ce qui doit être fait afin d'atteindre les objectifs fixés, quels apports supplémentaires peuvent être attendus, et comment ces objectifs et apports peuvent être activés (Chen, 1990). La théorie qui sous-tend un programme donne les grandes lignes en fonction desquelles on pourra identifier les points les plus importants sur lesquels l'évaluation devra porter, la ou les méthodes qu'il conviendra d'employer ; elle fournira également quelques orientations sur les modes d'application de la ou des méthodes retenues pour résoudre ces problèmes.

Si l'objectif de l'évaluation est d'améliorer le fonctionnement du programme ou l'efficacité du programme, l'évaluateur devra tenir compte à la fois des valeurs et de la théorie dans son choix des points essentiels sur lesquels l'évaluation devra porter et dans son choix des méthodes employées pour obtenir le plus d'informa-

tions fiables en vue de l'amélioration du programme.

Tout programme d'intervention évaluable comporte un programme théorique, ou une logique de programme, qui précise la relation existant entre les objectifs du programme, le traitement et la mise en œuvre dans le contexte. Il devrait également y avoir un protocole clair de prise de décision en ce qui concerne la fixation des objectifs, la planification du programme, l'exécution du programme et l'emploi des résultats de l'évaluation. L'évaluation d'une intervention, lorsqu'elle est conçue et réalisée de cette manière, peut être considérée comme un programme d'évaluation basé sur la théorie (Chen et Rossi, 1984 ; Chen, 1990). Selon ce point de vue, le manque d'efficacité du programme ou des résultats douteux proviendraient du fait que la théorie de base n'est pas la bonne ou que le programme a été mal mis en œuvre. Dans le cas de théorie inadéquate, les évaluateurs diront qu'il y a «échec de la théorie». Dans le cas de mauvaise mise en œuvre on parlera d'«échec du programme». Inadéquation de la théorie et échec du programme sont «l'affaire principale» des programmes d'évaluation basés sur la théorie. Ce type de préoccupations constitue la force et l'intérêt de ces évaluations.

4. - Conception et mise en œuvre d'une évaluation basée sur la théorie

4.1. - Le cadre théorique du programme

Un des aspects théoriques importants, mais souvent laissé de côté dans les programmes de prise en charge des personnes polyhandicapées est celui de l'éducation (Nakken, 1997 ; Meininger et Reinders, 1997). On a sous-estimé l'utilité d'une théorie basée sur des principes éducatifs pour sérier les problèmes, en retenir un et réunir un consensus entre les partenaires quant aux résultats souhaités et à l'efficacité recherchée. En fait, c'est une théorie de l'éducation qui devrait être à la base de toute intervention dans un programme de prise en charge. Les

L'AMÉLIORATION DES PROGRAMMES POUR LES PERSONNES POLYHANDICAPÉES...

éléments les plus importants d'une action pour l'amélioration d'un programme sont le plus souvent la conceptualisation du problème, la fixation des objectifs, la stratégie de mise en œuvre ou l'interprétation de l'efficacité. Avec une théorie basée sur l'éducation, il est possible d'arriver à un consensus sur ces différents points. On peut ainsi éviter les désaccords sur l'amélioration du programme tant avant qu'après l'intervention, et ce plus particulièrement à long terme.

Nos bases théoriques concernant un programme pour personnes polyhandicapées sont doubles. Le premier concept sur lequel nous nous basons est que les personnes polyhandicapées sont capables d'établir une relation significative. Ces résidents constituent un groupe hétérogène et complexe de personnes qui montrent toutes une large éventail d'aptitudes et de talents dans leurs interactions (Gleason, 1989). L'évaluation constante des relations que l'on peut avoir avec ces résidents permet de connaître les résultats obtenus et ce que l'on peut attendre des efforts du personnel soignant et d'inclure ce savoir dans une compréhension globale du processus de prise en charge. Ces évaluations donnent sa continuité à l'organisation du projet et garantissent son orientation vers l'individu. La continuité est plus qu'une question d'organisation, elle va au-delà du savoir-faire des soignants et de la cohérence du projet. Une bonne connaissance des résultats et des procédés peut à son tour motiver le personnel et accroître son efficacité (Bandura,

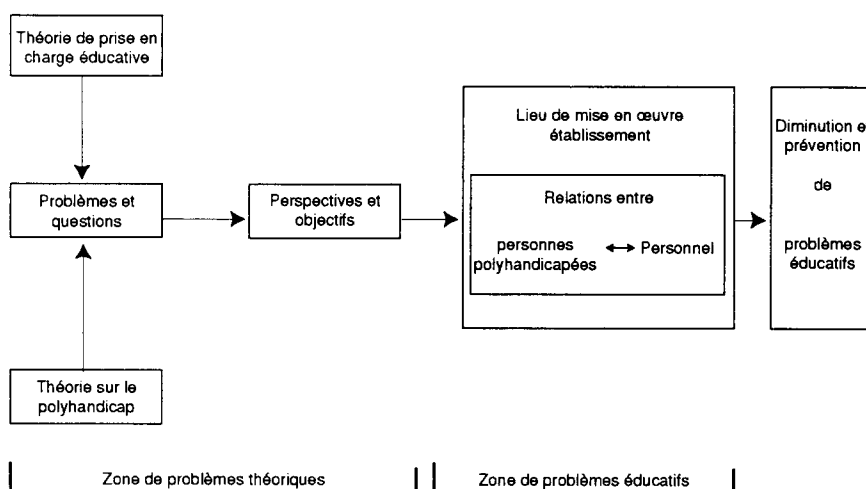
1975) ainsi que sa compétence et ses satisfactions au travail (Van Wijck, 1993). Il faudrait former les éducateurs spécialisés à l'élaboration des programmes individuels et les habituer à réfléchir aux perspectives éducatives et aux objectifs qu'il convient de se fixer pour chaque personne. Afin d'obtenir la continuité recherchée il faudrait que l'ensemble du personnel soit formé à une évaluation systématique des programmes éducatifs.

La deuxième idée de base est que nous sommes convaincus que la prise en charge des personnes polyhandicapées doit être planifiée et évaluée de manière à ce que l'ensemble de leurs besoins en éducation soient pris en compte (Vlaskamp, 1993).

L'accroissement systématique de nos connaissances et la nature de notre implication dans la vie des personnes polyhandicapées peuvent nous permettre d'éviter que des problèmes éducatifs ne se posent à la suite de l'amélioration des programmes de prise en charge.

La théorie basée sur l'éducation que nous avons citée plus haut est décrite schématiquement dans la figure 1.

Figure 1 - Schéma de base théorique pour l'amélioration d'un programme de prise en charge éducative



L'AMÉLIORATION DES PROGRAMMES POUR LES PERSONNES POLYHANDICAPÉES...

Lorsqu'il y a conflit sur l'interprétation de l'efficacité d'un programme ceci peut être dû à des erreurs de théorie ou à des erreurs dans le programme. Des erreurs dans la théorie peuvent arriver lorsqu'il n'y a pas de consensus entre les partenaires sur la théorie sous-jacente, ni sur la conceptualisation du problème, ni sur les objectifs du programme. Cela peut avoir pour résultat que le programme soit difficile à évaluer (Wholey, 1987). On commet par exemple une erreur en théorie de l'éducation lorsqu'on pense que les personnes polyhandicapées ne peuvent pas avoir de communication réelle ou que les résidents sont caractérisés par le fait qu'ils «ne comprennent pas».

Il y aura une erreur dans la mise en œuvre du programme si le contexte dans lequel l'intervention a lieu ne correspond pas au contexte prévu. Ceci peut être lié à un manque de compétence professionnelle ou à une mauvaise évaluation. Le résultat de ceci pourrait bien être une faible capacité à évaluer l'organisation chargée de la mise en œuvre (Love, 1991). Une erreur de programme peut être par exemple le fait que le personnel ne soit pas capable de communiquer avec les résidents polyhandicapés. Ce serait une autre erreur encore s'il arrivait que le personnel ne soit pas suffisamment motivé ou qu'il ne dispose pas d'une pratique suffisante des évaluations systématiques.

En évitant ces erreurs ainsi que les reformulations des théories et des programmes on arrive à améliorer les programmes, à en augmenter l'efficacité et à réduire l'importance des problèmes éducatifs ou à éviter qu'il ne s'en posent.

4.2. - Schéma opérationnel de l'évaluation d'un programme

L'objectif principal de notre intervention porte sur l'amélioration des programmes et l'effet recherché est une diminution ou une prévention des problèmes éducatifs qui peuvent se poser. Ces «résultats» sont concrétisés par des ob-

jectifs intermédiaires. Ces objectifs sont liés à la théorie de prise en charge des personnes polyhandicapées. Il s'agit de :

- créer un consensus entre les partenaires tant sur les options théoriques qui sont à la base du programme pour les personnes polyhandicapées que sur les résultats recherchés ;
- préciser la nature du polyhandicap et le mode de fonctionnement des personnes polyhandicapées ;
- créer un consensus sur la formulation des problèmes, des possibilités et des objectifs ;
- améliorer les relations entre les professionnels et les résidents polyhandicapés.

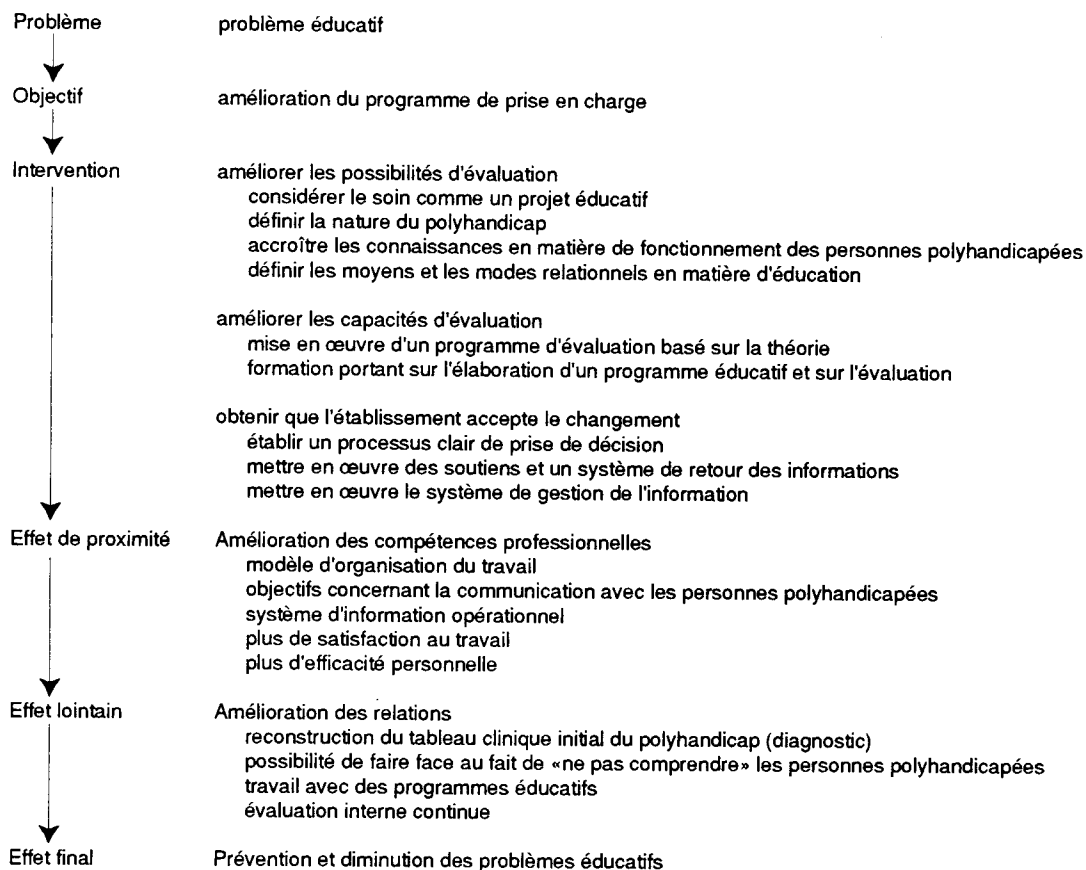
Les objectifs concrets qui découlent de la théorie de prise en charge éducative sont les suivants :

- concevoir le soin comme une partie du programme éducatif ;
- améliorer les capacités d'auto-évaluation du contexte dans lequel le programme est mis en œuvre (l'organisation chargée de la mise en œuvre du programme) ;
- accroître les compétences professionnelles des personnels en appliquant un modèle de travail qui soit compris dans un cadre éducatif (Van Wijck, 1993 ; Vlaskamp, 1993 ; Nakken, 1993). C'est ce que j'appelle un modèle de programme d'évaluation basé sur une théorie interne ;
- arriver à la fois à ce que l'organisation soit prête au changement et qu'elle accepte l'idée de l'évaluation du programme dans l'établissement.

Ce modèle opérationnel est décrit en figure 2.

Le programme d'intervention proposé est mis en œuvre à quatre niveaux : l'information, la formation, le soutien et les directives écrites. Nous utilisons pour cela des questionnaires, des interviews et l'analyse de documents afin de définir la nature et l'efficacité de la prise en charge éducative avant et après l'intervention.

Figure 2 - Modèle opérationnel d'un programme d'évaluation basé sur la théorie pour l'amélioration de la prise en charge des personnes polyhandicapées



5. - Quelques résultats des évaluations de programme basées sur la théorie

Les grandes lignes pour l'amélioration d'un programme montrées en figure 1 et figure 2 ont été appliquées dans différentes études sur les interventions portant sur l'amélioration des programmes de prise en charge des personnes polyhandicapées (Nakken, 1993, Vlaskamp, 1993, Van Wijck, 1993).

Dans notre première étude nous avons surtout porté notre attention sur les questions de soins bio-médicaux, mais les personnels ont fait

état de leur grande perplexité quant à l'efficacité de leur communication avec les personnes et quant à leur capacité d'évaluation. C'était là un défaut important du programme de prise en charge et cela a été à l'origine de graves problèmes éducatifs. L'amélioration du programme a donc porté sur les compétences professionnelles des personnels. Après quatre mois d'intervention, leur aptitude à un travail systématique dans un contexte éducatif a été améliorée ainsi que leurs aptitudes à la communication. Des problèmes éducatifs du type «ne pas comprendre les personnes polyhandicapées» ont diminué, les professionnels ont eu davantage de plaisir à travailler et les problèmes concernant les possibilités

d'éducation et les objectifs ont pour la plupart été résolus.

Au cours d'une deuxième étude sur l'évaluation (Van Wijck et al, 1993) nous avons constaté que les résultats du programme étaient faibles parce qu'il se posait un problème éducatif au niveau théorique. Les personnes polyhandicapées devaient participer à une activité de jour selon un programme basé sur des principes de psychologie du développement. L'objectif du programme consistait à atteindre certaines étapes correspondant à des niveaux théoriques de développement. L'amélioration du programme qui a été proposée consistait à réparer cette erreur au niveau de la théorie et à faire en sorte qu'elle ne puisse plus être commise. L'intervention a consisté à élaborer une théorie et à obtenir un consensus sur les objectifs du programme après s'être assurés que ces objectifs pouvaient réellement être atteints par des personnes polyhandicapées. Les résultats ont montré à quel point l'amélioration de la compétence des professionnels en matière d'évaluation des objectifs concernant la communication avec les personnes polyhandicapées, sur la base d'une théorie éducative, favorisait la réussite du programme.

La troisième étude sur l'évaluation (Vlaskamp et al, 1995) a porté sur les possibilités d'application des programmes éducatifs dans le cadre d'une prise en charge en internat. L'objectif était de généraliser notre théorie éducative et notre technique de mise en œuvre à un autre type d'établissement. Le problème le plus important lorsqu'on fait des études sur la généralisation est celui du degré de comparabilité entre les deux sites. L'application de notre programme éducatif est essentiellement conditionnée par les erreurs que l'on peut trouver dans ce programme. Ainsi dans cette étude plus particulièrement, les personnels et la direction persistaient à se fier au modèle bio-médical (des modèles de soins corporels ou un autre modèle particulièrement conflictuel) et n'étaient pas d'accord avec les parents et les chercheurs qui plaidaient pour un

modèle éducatif. En d'autres termes, le problème que nous avons rencontré était celui d'un désaccord des partenaires sur la théorie. Il n'était pas possible d'arriver à un consensus sur la définition de la prise en charge éducative des personnes polyhandicapées. Par conséquent, le programme d'intervention proposé n'a pas été mis en œuvre et les recherches prévues ont été annulées. Le projet s'est achevé avant son terme. Les leçons que nous avons tirées de ces études ont servi à l'élaboration d'un nouveau projet de recherche sur la mise en œuvre d'un modèle de travail transdisciplinaire dans un centre de jour pour personnes polyhandicapées qui comprend une école.

Les points sur lesquels porte ce nouveau programme d'évaluation sont les suivants :

- arriver à un consensus entre les partenaires sur la formulation théorique du problème de fond ainsi que sur les applications théoriques dans le programme d'intervention, ceci afin d'éviter les difficultés portant sur les objectifs en cours de mise en œuvre du programme ;
- vérifier la cohérence entre les objectifs du programme éducatif et le travail quotidien des personnels dans des activités comme les soins bio-médicaux, la physiothérapie, les apprentissages cognitifs et moteurs ;
- vérifier qu'il y a bien conformité entre le programme tel qu'il a été élaboré et les activités qui sont réellement pratiquées, notamment la mise en œuvre de toutes les composantes du programme et ceci dans tous les détails de ces composantes ;
- vérifier que l'établissement fournit bien l'environnement éducatif prévu, notamment en matière de compétence professionnelle du personnel et de capacité d'organisation.

Un évaluateur de programme devrait pouvoir montrer quand, pourquoi et comment un programme peut être amélioré. Il faut se souvenir que la tâche de l'évaluateur consiste à évaluer et non à démontrer si une intervention est efficace

ou non ni à faire de simples remarques sur la manière dont on pourrait améliorer les choses (Scriven, 1984).

Nous pensons que l'approche basée sur la théorie peut être utile dans ces cas.

Texte traduit de l'Anglais

Reçu le 18/12/96

Accepté le 30/01/97

Bibliographie

- Bandura, A. (1986). *Social Foundations of Thought and Action*. Englewood, Cliffs, N.J. : Prentice-Hall.
- Bickman, L. (1990). *Advances In Program Theory*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Chen, H.T. (1990). *Theory-driven Evaluations*. Newbury Park : Sage Publications.
- Chen, H.T. & Rossi, P.H. (eds.) (1992). *Using theory to improve program and policy evaluations*. New York : Greenwood Press.
- Lipsey, M.W. & Pollard, J.A. (1989). *Driving toward theory in program evaluation : more models to choose from*. *Evaluation and Program Planning*, Vol. 12, 317-328.
- Lipsey, M.W. (1990). *Theory as method: Small theories of treatments*. In : L. Sechrest, E. Perrin & J. Bunker (eds.), *Research methodology : Strengthening causal interpretations of nonexperimental data*. Washington D.C. : Agency for Health care Policy and Research, Public Health Service, U.S. Department of Health and Human Services.
- Guba, E.G. & Lincoln, Y.S. (1989). *Fourth Generation Evaluation*. Newbury Park : Sage Publications.
- Gleason, J.J.G. (1989). *Special Education in Context*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Love, A. (1991). *Internal evaluation*. Newbury Park : Sage Publications.
- Meininger, H.P. & Reinders, J.S. (1997). *Educating and caring : A different morality ?* Submitted to the *European Journal on Mental Disabilities*.
- Nakken, H. (1993). *Perspectives and Goals : Central Issues in Intervention*. *Issues in Special Education & Rehabilitation*. Vol. 8, 37-44.
- Nakken, H. (1997). *The education of individuals with profound multiple disabilities*. Submitted to *The European Journal on Mental Disabilities*.
- Patton, M.Q. (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods*. Newbury Park : Sage Publications.
- Scriven, M. (1984). *Evaluation Ideologies*. *Evaluation Studies Review Annual*. 9, 49-81.
- Seys, D. M. (1987). *Kwaliteit van zorg, zorg voor kwaliteit*, thesis. Nijmegen : Universiteit van Nijmegen.
- Van Andel, H. (1991). *Zorg op Maat. Vakgroep Algemene Gezondheidszorg en Epidemiologie*. Utrecht : Universiteit van Utrecht.
- Van Wijck, R. (1993). *The Evaluation of Intervention Programs in the Care System for Profoundly Mentally and Physically Handicapped Persons*. *Issues in Special Education & Rehabilitation*. Vol. 8, 29-36.
- Vlaskamp, C. (1993). *Development and Evaluation of Individual Educational Programs for Profoundly Mentally and Physically Handicapped Persons*. *Issues in Special Education & Rehabilitation*, Vol. 8, 45-50.
- Vlaskamp, C., Uunk, H.E. & Nakken, H. (1995). *Het verbeteren van de zorg voor meervoudig gehandicapten. Eindrapport deelproject 'Heechhout, locatie Beeststerzwaag*. Groningen : Universiteit van Groningen, Department of Educational Sciences.
- Vlaskamp, C. (1997). *The implementation of a care programme for individuals with profound multiple disabilities*. Submitted to *The European Journal on Mental Disabilities*.
- Wholey, J.S. (1987). *Evaluability Assessment: Developing Program Theory*. In : L. Bickman. *Using Program Theory in Evaluation*. San Francisco : Jossey Bass.
- Williams, D.D. (eds.) (1986). *Naturalistic Evaluation*. *New Directions for Program Evaluation*, 30. San Francisco : Jossey Bass.
- WVC. (1987). *Eindrapportage van de onafhankelijke begeleidingscommissie van het project Griffioen*. Rijswijk : WVC.